

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

Le groupe Tunisie Leasing publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 mai 2008. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Messieurs Noureddine Hajji (AMC) et Mohamed LOUZIR (Cabinet MS Louzir).

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

(exprimé en dinar tunisien)

	31-déc			31-déc		
	Notes	2007		2006	Notes	2007
ACTIFS			CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
ACTIFS NON COURANTS			CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		3 525 521	Capital social		28 000 000	27 500 000
Moins : amortissements		<u>(2 527 454)</u>	Réserves consolidées		25 424 760	25 875 791
		<u>998 067</u>	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>53 424 760</u>	<u>53 375 791</u>
Immobilisations propres		16 053 919	Résultat consolidé		6 378 279	3 633 311
Moins : amortissements		<u>(5 396 404)</u>	Total des capitaux propres avant affectation	10	<u>59 803 039</u>	<u>57 009 102</u>
		<u>10 657 516</u>	INTERETS MINORITAIRES	11	<u>17 619 134</u>	<u>14 810 233</u>
Immobilisations destinées à la location		746 154 612	PASSIFS			
Moins : amortissements		<u>(417 109 641)</u>	PASSIFS NON COURANTS			
Moins : provisions		<u>(11 028 929)</u>	Emprunts	12	140 170 958	102 638 763
	5	<u>318 016 042</u>	Autres passifs financiers		5 458 245	4 748 960
Titres mis en équivalence		8 228 687	Provisions	13	1 230 952	1 138 650
Autres immobilisations financières		9 597 349	Passifs impôts différés	14	42 246	27 849
Moins : provisions		<u>(1 183 025)</u>	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>146 902 401</u>	<u>108 554 222</u>
	6	<u>16 643 011</u>	PASSIFS COURANTS			
Actifs d'impôts différés	13	<u>2 189 609</u>	Fournisseurs et comptes rattachés		22 627 655	9 446 374
Total des actifs immobilisés		<u>348 504 244</u>	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	28 820 857	22 133 116
Autres actifs non courants		<u>571 796</u>	Autres passifs courants	15	24 092 109	16 596 020
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>349 076 040</u>	Concours bancaires et autres passifs financiers	16	149 047 312	125 658 128
ACTIFS COURANTS			TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>224 587 932</u>	<u>173 833 638</u>
Clients et comptes rattachés		16 157 108	TOTAL DES PASSIFS		<u>371 490 333</u>	<u>282 387 860</u>
Moins : provisions et produits réservés		<u>(14 413 905)</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>448 912 507</u>	<u>354 207 195</u>
	7	<u>1 743 203</u>				
Acheteurs factorés		72 940 439				
Moins : provisions		<u>(1 892 375)</u>				
	8	<u>71 048 064</u>				
Autres actifs courants	9	14 364 633				
Placements et autres actifs financiers		682 294				
Liquidités et équivalents de liquidités		11 998 273				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>99 836 466</u>				
TOTAL DES ACTIFS		<u>448 912 507</u>				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2007</u>	<u>Exercice 2006</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus bruts de leasing	17	182 001 384	143 036 423
Revenus du factoring	18	6 412 821	5 802 658
Intérêts de retard	17	501 441	595 995
Variation des produits réservés	17	217 377	105 243
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	17	(151 817 041)	(118 706 185)
		<u>37 315 981</u>	<u>30 834 134</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	19	(16 866 568)	(15 769 580)
PRODUITS DES PLACEMENTS		370 159	561 343
PRODUITS NETS		<u>20 819 573</u>	<u>15 625 897</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel		(5 139 021)	(4 236 877)
Autres charges d'exploitation		(6 158 752)	(4 381 822)
Autres produits d'exploitation		3 462 533	2 118 967
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	20	(2 720 146)	(2 687 398)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(2 173 466)	(1 856 944)
Dotations aux provisions pour risques divers	21	(514 793)	(1 348 791)
		<u>(13 243 645)</u>	<u>(12 392 865)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>7 575 929</u>	<u>3 233 032</u>
Autres gains ordinaires		507 252	525 332
Autres pertes ordinaires		(122 240)	(10 912)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>7 960 940</u>	<u>3 747 452</u>
Impôts différés		262 747	478 875
Impôts exigibles		(1 991 296)	(1 386 465)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>6 232 392</u>	<u>2 839 862</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	6	1 234 220	1 057 259
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>7 466 612</u>	<u>3 897 121</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	11	(1 088 334)	(263 810)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>6 378 279</u>	<u>3 633 311</u>
Résultat par action		1,139	0,881

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Exercice 2007	Exercice 2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	218 770 665	167 173 958
Encaissements reçus des acheteurs factorés	195 892 332	170 700 576
Financements des adhérents	(190 472 525)	(165 694 792)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(7 745 032)	(7 687 947)
Intérêts payés	(15 940 038)	(16 702 487)
Impôts et taxes payés	(4 458 483)	(7 204 532)
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	(265 878 460)	(161 640 039)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	8 235 870	10 187 299
Autres flux de trésorerie	1 611 016	3 768 704
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(59 984 655)</u>	<u>(7 099 260)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 727 476)	(4 162 589)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	894 573	123 296
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2 397 728)	(2 684 651)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	5 161 820	3 133 085
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(68 812)</u>	<u>(3 590 859)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	1 947 305	24 745 225
Dividendes et autres distributions	(3 782 845)	(3 218 843)
Encaissements provenant des emprunts	163 509 073	94 632 660
Remboursement d'emprunts	(116 190 621)	(97 723 955)
Flux liés au financement à court terme	13 866 853	2 031 023
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>59 349 765</u>	<u>20 466 110</u>
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>(3 803)</u>	<u>1 208</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>(34 775)</u>	<u>(223 311)</u>
Variation de trésorerie	<u>(742 281)</u>	<u>9 553 888</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 789 845	(3 764 043)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 047 564	5 789 845

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2007**

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du groupe

Le Groupe « TLG » est composé principalement de neuf sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 décembre 2007 à la somme de D : 28.000.000 dinars divisé en 5.600.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créé en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2007, à la somme de 1.000.000.000 DZD divisé en 1.000.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2007 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune. Le montant non libéré est de 1.500.000 dinars.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2007 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

- **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital s'élève à 4.830.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 5 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar:** constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 2.000.000 dinars , divisé en 200.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées. 10
- **Tuninvest International-Sicar:** constituée en 1998 avec un capital de 5.000.000 dinars, divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar:** constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, principalement, par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est contrôlée conjointement par Tunisie leasing et Tunisie valeurs.

Son capital social s'élève à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du groupe

La synthèse des participations des sociétés du groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.
L'organigramme du groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1

Tableau des participations au 31 décembre 2007

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie			
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%		
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	87 999	44,00%	125 000	25,00%	150 000	27,27%	545 448	54,54%	29 997	28,57%	28 306	69,04%					501	20,04%	359 999	36,00%
Tunisie Valeurs							12 500	2,50%					44 998	42,86%			39 994	99,99%	750	30,00%				
Tunisie SICAR																								
Tuninvest SICAR																								
Tuninvest International SICAR																								
Tunisie Factoring														7 688	18,75%									
Tunis Call Center																								
Société Immobilière (S.I.M.T)																								
Société d'Ingénierie Financière (STIF)										45 227	4,52%													
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	112 001	56,00%	362 500	72,50%	400 000	72,73%	409 325	40,93%	30 005	28,58%	5 006	12,21%	6	0,02%	1 249	49,96%	640 001	64,00%		
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	200 000	100,00%	500 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	1 000 000	100,00%		

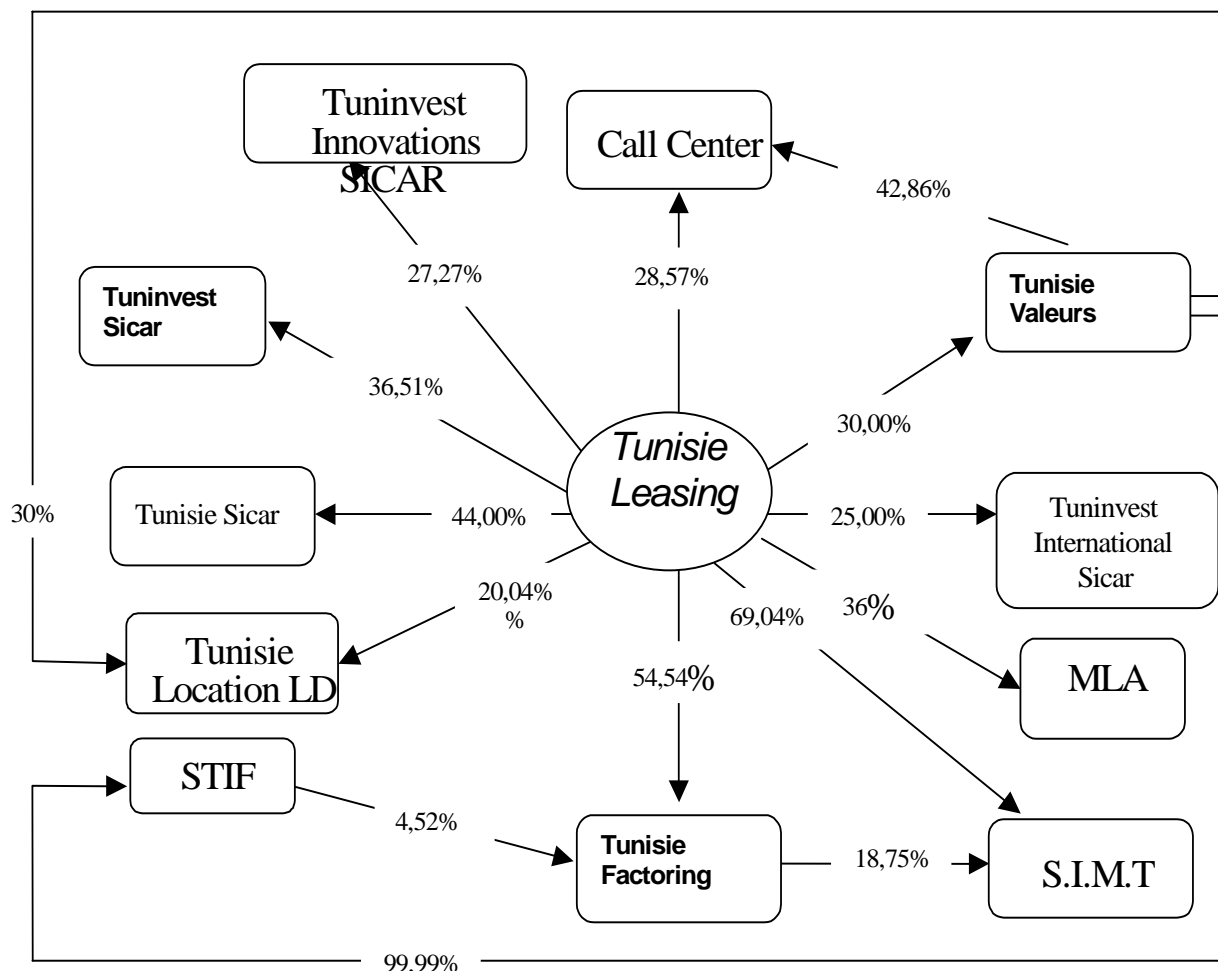
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 décembre 2007

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		54,54%		28,57%		69,04%	(*) 12,20%				20,04%	(*) 79,40%	36,00%	
Tunisie Valeurs							0,75%						12,86%				30,00%						
Tunisie SICAR																							
Tuninvest SICAR																							
Tuninvest International SICAR																							
Tunisie Factoring															10,48%								
Tunis Call Center																							
Société Immobilière (S.I.M.T)																							
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,36%												
Autres																							
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		54,54%	1,36%	28,57%	12,86%	69,04%	22,68%	0,00%	30,00%	20,04%	79,40%	36,00%	0,00%	
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		55,90%		41,43%		91,72%		30,00%		99,44%		36,00%		

(*) A travers des contrats de portage

TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 DECEMBRE 2007



NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Degré de contrôle	Méthode retenue
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale

Tunis Call Center	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

- (1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.
- (2) Les titres TLLD détenus respectivement par Tunisie Valeurs (750 parts) et par TFG (1235 parts) en vertu des contrats de portage pour le compte de Tunisie Leasing ont été pris en compte dans le pourcentage d'intérêt du Groupe comme s'ils étaient détenus directement par Tunisie Leasing.
- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs.
 - Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
 - Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
 - L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.
- L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels semestriels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

▪ **Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont classées dans les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- **L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du groupe**
- **La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère**

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NC 36, entre autres, comme actif incorporel.

▪ **Intégration des sociétés sous contrôle conjoint et sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiable des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou proportionnellement.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ **Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignés sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe.

▪ **Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ **Conversion des états financiers des entités étrangères**

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de (s) :

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NC 35 (Etats financiers consolidés), la NC 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NC 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NC 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien correspond à la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

4.2 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.4 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-94 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.4.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.4.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.4.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2007

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

A partir de 2007

Afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 26 décembre 2007 a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge

L'impact de ce changement est estimé à 1 207 KDT au titre de l'exercice 2007.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.4.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.5 : Comptabilisation des revenus de leasing

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.6 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.7 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	549 661 621	(239 520 430)	310 141 191
- Immobilisations, contrats suspendus	33 360 780	(20 080 961)	13 279 819
- Immobilisations, contrats échus	157 989 696	(157 508 250)	481 446
- Immobilisations en cours	5 142 515		5 142 515
<u>Totaux</u>	<u>746 154 612</u>	<u>(417 109 641)</u>	<u>329 044 971</u>
- Provisions pour dépréciation	-	(10 950 998)	(10 950 998)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles		(77 931)	(77 931)
<u>Totaux</u>	<u>-</u>	<u>(11 028 929)</u>	<u>(11 028 929)</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>746 154 612</u>	<u>(428 138 570)</u>	<u>318 016 042</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 décembre 2006	<u>592 502 243</u>	<u>(357 947 711)</u>	<u>234 554 532</u>
Additions de l'exercice			
- Investissements	244 653 311	-	244 653 311
- Relocations	2 659 287	-	2 659 287
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(69 614 957)	69 519 838	(95 119)
- Cessions anticipées	(20 709 900)	12 569 112	(8 140 788)
- Relocations	(3 335 372)	1 590 866	(1 744 506)
Amortissements de l'exercice		(154 141 485)	(154 141 485)
Provisions de l'exercice			
- Dotations	-	(1 459 970)	(1 459 970)
- Dotations sur valeur résiduelle		(26 605)	(26 605)
- Reprises	-	1 735 761	1 735 761
- Reprises sur valeur résiduelle		21 625	21 625
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>746 154 612</u>	<u>(428 138 570)</u>	<u>318 016 042</u>

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (suite)**5.1 : Analyse par secteur d'activité**

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Agriculture	33 319 814	13 677 388
Bâtiments TP	98 193 240	42 521 138
Industrie		
Agro-alimentaire	52 920 565	23 902 813
Chimie	18 946 711	8 485 807
Energie	1 537 975	693 650
Textile	24 644 481	7 417 011
Autres industries	121 568 430	52 443 566
Tourisme		
Hotellerie	10 023 711	4 767 916
Agences de voyage	16 914 757	4 000 827
Location de voiture	31 454 258	14 139 219
Autres Tourisme	6 452 329	2 035 713
Commerce et service		
Commerce	149 087 302	66 524 866
Transport	56 073 728	24 275 397
Audio-visuel	310 668	128 293
Professions libérales	27 788 500	13 840 068
Autres Services	96 918 144	39 090 602
Total	746 154 612	317 944 273

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Matériel de transport léger	187 807 471	81 289 022
Matériel de transport léger Utilitaire	32 677 753	18 216 967
Matériel de transport lourd	124 671 981	52 385 807
Matériel BTP	80 645 561	31 469 871
Equipement industriel	109 526 787	39 353 154
Equipement informatique	8 364 127	3 139 121
Autres	75 995 782	28 885 713
Sous total	619 689 463	254 739 655
Immeubles de bureaux	37 327 672	16 885 871
Immeubles industriels ou commerciaux	89 137 477	46 318 747
Total	746 154 612	317 944 273

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Titres mis en équivalence	8 228 687	9 388 582
Titres immobilisés	8 612 844	9 863 046
Prêts au personnel	945 979	804 744
Dépôts et cautionnements versés	38 526	33 040
<u>Total brut</u>	<u>17 826 036</u>	<u>20 089 412</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(1 163 549)	(203 001)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
<u>Total brut</u>	<u>16 643 011</u>	<u>19 866 935</u>

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	1 931 664	(66 815)	220 824	251 990	2 337 662	36,51%
* Tunisie Sicar	879 990	0	66 978	150 983	1 097 951	44,00%
* Tunisie Valeurs	915 165	0	282 992	385 074	1 583 230	30,00%
* Tuninvest International Sicar	1 287 500	0	35 892	453 577	1 776 969	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(59 722)	(7 404)	1 432 874	27,27%
	6 514 318	(66 815)	546 964	1 234 220	8 228 687	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Observation
- B.T.S	500	10	5 000	1997	
- S T I F	1	10	10	2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	55 500	2003	
- Polyclinique La Marsa	420	100	99 540	2005	
- HOLDEFI	44 762		812 886	2006	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	8 688	10	86 880	2000	(*)
- S.T.P.A	1 720	500	860 000	2001	(*)
- GAN	8 333	10	83 330	2003	(*)
- Etablissement Abdelmoula	8 740	27	233 358	2003	(*)
- Hotel GRANADA	83 334	10	833 340	2004	(*)
- Société Hasdrubal Thalassa Hotels	863	1 000	863 000	2004	(*)
- Société Agricole Saouef	100 000	10	1 000 000	2005	(*)
- Société Consortium des Immobilières Maghrébines	8 500	100	850 000	2005	(*)
- Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000	2005	(*)
- Société KOKET	2 000	100	200 000	2005	(*)
- Société BYZACENE	2 400	100	240 000	2006	(*)
- Société PROMOTEL	3 250	100	325 000	2006	(*)
- Société ALMES	100 000	10	1 000 000	2006	(*)
- PALMA	980	500	490 000	2007	(*)
- Sté de Promotion Touristique Douz Hôtel	450	500	225 000	2005	(*)
			8 612 844		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 695 253	5 223 915
- Intérêts de retard à facturer	28 737	24 824
	<u>3 723 990</u>	<u>5 248 739</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 283 786)	(1 900 053)
- Produits réservés	(630 905)	(865 903)
	<u>1 809 299</u>	<u>2 482 783</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	12 284 560	12 926 949
- Créances radiées	148 558	148 558
	<u>12 433 118</u>	<u>13 075 507</u>
A déduire :		
- Provisions	(10 490 738)	(10 784 042)
- Produits réservés	(1 859 918)	(1 896 362)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
	<u>(66 096)</u>	<u>246 545</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>1 743 203</u>	<u>2 729 328</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHÉRENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2007, comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux		59 918 089	52 626 820
Comptes des acheteurs export		1 217 723	1 765 191
Comptes des acheteurs import		11 804 627	10 409 715
	<u>Sous total</u>	(A) <u>72 940 439</u>	<u>64 801 726</u>
A déduire			
Provisions		(1 892 375)	(1 724 039)
	<u>Montant net</u>	<u>71 048 064</u>	<u>63 077 687</u>
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		140 115	191 912
Fonds de garantie (*)		19 622 498	17 554 888
Disponible		9 058 244	4 386 317
	<u>Sous total</u>	(B) <u>28 820 857</u>	<u>22 133 116</u>
	<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B) <u>44 119 581</u>	<u>42 668 610</u>
(*) Compte adhérent FDG		7 817 871	
Compte adhérent Import		11 804 627	

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Stock SIMT	731 738	-
- Clients Autres stés de groupe	560 086	-
- Fournisseurs d'exploitation, avances	1 038 622	12 197
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	3 942 817	2 163 359
- Avances et acomptes au personnel	22 580	44 220
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	69 962	41 633
- Retenue à la source	8 768	6 262
- Crédit de TVA	4 947 743	1 855 089
- État, report d'impôt	479 361	131 178
- État, TFP à reporter	24 412	-
- Adhérents, contrats résiliés	42 607	42 607
- Autres comptes débiteurs	672 907	881 330
- Produits à recevoir des tiers	207 090	268 951
- Produits à recevoir sur contrats de portages	717 136	700 178
- Charges constatées d'avance	1 338 587	1 170 121
	<u>14 804 415</u>	<u>7 317 125</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(77 307)	(705 546)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(42 890)	(42 890)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(290 514)	(136 469)
- Provisions sur clients TCC	(29 071)	-
	<u>14 364 633</u>	<u>6 432 220</u>

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Capital social	(A)	28 000 000	27 500 000
- Réserve légale		2 637 530	2 000 000
- Prime d'émission		7 500 000	7 500 000
- Réserves affectées à l'augmentation du capital		2 000 000	0
- Autres réserves		4 889 125	3 776 843
- Ecart de conversion		(179 723)	(121 233)
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	546 964	366 553
- Dividendes reçus des filiales		1 124 047	942 202
- Résultats reportés		6 906 818	11 411 426
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>53 424 760</u>	<u>53 375 791</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		6 232 392	2 839 862
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	1 234 220	1 057 259
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(1 088 334)	(263 810)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante (1)</u>		<u>6 378 279</u>	<u>3 633 311</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>59 803 039</u>	<u>57 009 102</u>
Nombre d'actions (2)	(D)	5 600 000	4 124 725
Résultat par action	(1) / (2)	1,139	0,881

(A) Au 31 décembre 2007, le capital social est de DT : 28.000.000 composé de 5.600.000 actions d'une valeur nominale de DT : 5 libérée en totalité.

(B) Voir note 6

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
PERIODE CLOSE LE 31 décembre 2007
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2005	20 000 000	1 703 397		0	3 776 843	0	289 500	447 581	9 957 879	4 041 978	40 217 178
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 08 Juin 2006	7 500 000			7 500 000							15 000 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 08 Juin 2006		296 603						(447 581)	3 440 361	(3 289 383)	0
Affectation des résultats des filiales							77 053	678 205	199 398	(203 995)	750 661
Ecart de conversion						(121 233)					(121 233)
Dividendes reçus des filiales intégrées							263 997	(263 997)			0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2005								(3 000 000)			(3 000 000)
Résultat consolidé de l'exercice 2006										3 633 311	3 633 311
Solde au 31 Décembre 2006	27 500 000	2 000 000		7 500 000	3 776 843	(121 233)	366 553	942 202	11 411 426	3 633 311	57 009 102
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/06/2007		637 530						(942 202)	3 363 451	(4 000 981)	(942 202)
Affectation des résultats des filiales							180 411	860 050	(1 541 563)	367 670	(133 432)
Provision pour risques généraux					1 112 282						1 112 282
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006									(2 500 000)		0
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006			2 500 000								0
Ecart de conversion						(58 490)					(58 490)
Dividendes reçus des filiales intégrées							263 997	(263 997)			0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2006								(3 562 500)			(3 562 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)								0
Résultat au 31 décembre 2007										6 378 279	6 378 279
Solde 31 décembre 2007	28 000 000	2 637 530	2 000 000	7 500 000	4 889 125	(179 723)	546 964	1 124 047	6 906 817	6 378 279	59 803 039

NOTE 11 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	4 070 831	1 601 309
- Dans les réserves	922 059	3 027 472
- Dans le résultat	(A) 433 499	586 366
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	11 784 024	9 745 225
- Ecart de conversion	(198 238)	(102 262)
- Dans les réserves	(303 993)	0
- Dans le résultat	(A) 669 840	(303 994)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T		
- Dans le capital	339 630	339 630
- Dans les réserves	(80 111)	(62 911)
- Dans le résultat	(A) (14 671)	(17 201)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	1 400	1 400
- Dans les réserves	(4 801)	(3 440)
- Dans le résultat	(A) (334)	(1 361)
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>17 619 134</u>	<u>14 810 233</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>1 088 333</u>	<u>263 810</u>

NOIE 12: EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNIS AU 31 DECEMBRE 2007

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	<u>39 562 015</u>	<u>97 856 502</u>	<u>72 824 538</u>	<u>64 593 979</u>	<u>30 568 177</u>	<u>34 025 802</u>
* AMENBANK	5 687 500	0	1 750 000	3 937 500	2 187 500	1 750 000
* AMENBANK	3 125 000	0	2 500 000	625 000	0	625 000
* STUSID	250 000	0	250 000	0	0	0
* STUSID	0	5 000 000	312 500	4 687 500	3 437 500	1 250 000
* BIK	1 500 000	0	750 000	750 000	0	750 000
* BESTBANK	9 000 000	40 000 000	39 000 000	10 000 000	0	10 000 000
* ABCTUNSE	0	7 375 000	3 375 000	4 000 000	4 000 000	0
* BANQUE DEL HABITAT	2 977 420	0	719 833	2 257 587	1 486 027	771 560
* CITIBANK	5 000 000	25 000 000	21 000 000	9 000 000	0	9 000 000
* BIE	4 375 000	0	1 250 000	3 125 000	1 875 000	1 250 000
* BIE	0	5 000 000	0	5 000 000	3 334 000	1 666 000
* ATIJARI BANK	0	3 000 000	250 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
* AMENBANK (IF)	2 500 000	0	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
* AMENBANK (SIMI)	472 250	0	60 264	411 986	347 729	64 257
* SIB (SIMI)	1 309 095	0	436 363	872 732	436 370	436 362
* AMENBANK (ICO)	0	82 852	0	82 852	55 235	27 617
* BNP (MLA)	3 365 750	6 962 660	170 578	10 157 822	6 749 700	3 408 122
* ARAB BANK (MLA)	0	3 624 000	0	3 624 000	3 503 116	120 884
* AGB (MLA)	0	1 812 000	0	1 812 000	906 000	906 000
BANQUE SEIRANGERES	<u>50 324 189</u>	<u>17 772 471</u>	<u>13 090 374</u>	<u>55 006 286</u>	<u>42 662 782</u>	<u>12 353 504</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	2 885 108	0	480 395	2 404 713	1 916 713	488 000
* Bar (ligne BIRD 3671 TUN)	3 063 505	0	680 782	2 382 723	1 701 941	680 782
* Crédit FMDIV	1 038 000	0	1 038 000	0	0	0
* JEXIM BANK	6 331 029	0	1 406 895	4 924 134	3 517 239	1 406 895
* BEI (credit participatif)	804 398	0	220 000	584 398	584 398	0
* BAD	5 163 645	0	2 581 822	2 581 823	0	2 581 823
* BEI (MLA)	0	13 475 663	0	13 475 663	13 475 663	0
* FMD (MLA)	0	4 296 808	0	4 296 808	4 296 808	0
* Crédit FMD (IF)	1 455 000	0	582 000	873 000	291 000	582 000
* BEI	16 961 516	0	3 411 228	13 550 288	9 775 548	3 774 740
* PROPARCO	6 230 988	0	1 527 253	4 703 735	3 026 471	1 677 264
* CHECFUND	6 391 000	0	1 161 999	5 229 001	4 067 001	1 162 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	89 886 204	115 628 973	85 914 912	119 600 265	73 220 958	46 379 306

NOTE 12 (Suite) : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2007

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2001 II	<u>2 000 000</u>		<u>2 000 000</u>	0	0	0
* Emprunt obligataire 2002 I	<u>3 000 000</u>		<u>3 000 000</u>	0	0	0
* Emprunt obligataire 2002 II	<u>4 000 000</u>	0	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>	0	<u>2 000 000</u>
Emprunt obligataire 2002 II TF	<u>1 400 000</u>		<u>1 400 000</u>	0	0	0
* Emprunt obligataire 2003	<u>6 000 000</u>	0	<u>2 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2004	<u>9 000 000</u>	0	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2004 II	<u>12 000 000</u>	0	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2005 I	<u>12 000 000</u>	0	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>15 000 000</u>	0	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing S.A"	0	<u>20 000 000</u>	0	<u>20 000 000</u>	<u>16 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	0	<u>15 000 000</u>	0	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	0	<u>11 950 000</u>	0	<u>11 950 000</u>	<u>11 950 000</u>	0
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	64 400 000	46 950 000	22 400 000	88 950 000	65 950 000	23 000 000
AUTRES EMPRUNTS						
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	0	7 000 000	7 319 000	0	7 319 000
* BILLETS DE TRESORERIE	<u>4 000 000</u>	<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>1 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	18 319 000	1 000 000	8 000 000	11 319 000	1 000 000	10 319 000
TOTAL GENERAL	172 605 204	163 578 973	116 314 912	219 869 265	140 170 958	79 698 306

NOTE 13 : PROVISIONS

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	419 266	419 266
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>419 266</u>	<u>419 266</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	662 861	597 968
- Provisions pour risques de change, Maghreb Leasing Algérie	0	8 821
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	148 825	112 595
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>811 686</u>	<u>719 384</u>
<u>Total général</u>	<u>1 230 952</u>	<u>1 138 650</u>

NOTE 14 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Passif d'impôt différé, Tunisie Leasing	(27 849)	(27 849)
- Passif d'impôt différé, MLA	(14 397)	
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(42 246)</u>	<u>(27 849)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	369 596	258 695
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	1 503 054	172 844
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	142 757	38 804
- Actif d'impôt différé, Tunis Call Center	0	9 189
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	174 202	130 620
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>2 189 609</u>	<u>610 152</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>2 147 363</u>	<u>582 303</u>

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	3 329 412	2 083 068
- Personnel, remunerations dues	1 265	182
- Personnel, provisions pour congés payés	415 258	327 179
- Personnel, autres charges à payer	624 685	516 268
- Fonds social		
- Etat, retenues sur salaires	58 191	35 133
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	512 868	109 787
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	19 208	32 662
- Etat, impôts sur les bénéfices	292 323	166 005
- Etat, TVA à payer	565 267	590 671
- Etat, autres impôts et taxes à payer	405 655	950 702
- Actionnaires, dividendes à payer	4 487	4 829
- C.N.S.S	185 354	140 459
- Autres comptes créditeurs	1 406 443	222 493
- Diverses charges à payer	696 696	279 359
- Charges à payer sur contrats de portage	130 931	77 447
- Produits constatés d'avance	8 648 042	11 059 776
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>24 092 109</u>	<u>16 596 020</u>

NOTE 16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	23 000 000	22 400 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	34 025 802	33 716 459
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	12 353 504	12 849 981
- Echéances à moins d'un an sur autres emprunts	10 319 000	0
<u>Sous total (voir note 12)</u>	<u>79 698 306</u>	<u>68 966 440</u>
- Crédit à court terme UTB	670 187	958 257
- Ligne d'avance CITIBANK	9 500 000	0
- Billets de trésorerie	47 750 000	44 000 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 932 209	2 178 598
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 133 502	672 990
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	555 609	797 751
- Intérêts courus sur billets de trésorerie et autres	169 499	127 523
- Banques, découverts	7 638 000	7 956 569
<u>Total</u>	<u>149 047 312</u>	<u>125 658 128</u>

NOTE 17 : REVENUS DU LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Loyers de leasing	181 654 392	142 729 301
- Intérêts intercalaires	346 992	307 122
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>(A) 182 001 384</u>	<u>143 036 423</u>
- Intérêts de retard	(B) 501 441	595 995
<u>Total des autres produits</u>	<u>501 441</u>	<u>595 995</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(245 173)	(245 100)
. Intérêts de retard	(193 002)	(265 396)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	447 338	459 782
. Intérêts de retard antérieurs	208 214	155 957
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(C) 217 377</u>	<u>105 243</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(D) (151 817 041)	(118 706 185)
<u>Total des revenus du leasing</u>	<u>(A)+(B)+(C)+(D) 30 903 160</u>	<u>25 031 476</u>

NOTE 18 : REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, se présente ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Commissions de factoring	2 436 556	2 104 257
- Intérêts de financement	3 976 265	3 698 401
<u>Total</u>	<u>6 412 821</u>	<u>5 802 658</u>

NOTE 19 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	4 657 448	4 610 378
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 529 288	3 866 908
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 818 957	3 432 319
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	43 921	102 500
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	290 995	318 933
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>12 340 608</u>	<u>12 331 038</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	967 722	364 851
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	3 158 469	3 007 808
- Autres	399 768	65 883
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>4 525 959</u>	<u>3 438 542</u>
<u>Total général</u>	<u>16 866 568</u>	<u>15 769 580</u>

NOTE 20 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	6 233 607	5 268 439
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(3 770 919)	(2 659 800)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	280 701	171 865
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(23 238)	(93 106)
- Créances abandonnées (Tunisie Leasing)	697 572	127 510
- Reprises de provisions suite à l'abandon de créances (Tunisie Leasing)	(697 577)	(127 510)
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 720 146</u>	<u>2 687 398</u>

NOTE 21 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	994 081	66 000
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(33 660)	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	22 739	0
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(995)	0
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	13 193	708 417
- Reprise sur provisions sur avances fournisseurs	(674 925)	0
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	194 360	574 374
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>514 793</u>	<u>1 348 791</u>

NOTE 22 : Engagements hors bilan

(en dinars) 31/12/2007 31/12/2006

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	1 350 000	225 000
Cautions, avals et autres garanties données	1 350 000	225 000
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	42 871 835	26 225 753
Engagements de financement en faveur de la clientèle	39 765 459	20 617 382
Engagements sur titres	3 106 376	5 608 371
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	99 790 711	61 302 689
Cautions reçus	10 150 000	10 225 000
Garanties reçues	33 511 269	14 922 173
Intérêts à échoir sur contrats actifs	56 129 442	36 155 516
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	47 896 983	35 526 063
Emprunt obligataires	3 050 000	0
Emprunts extérieurs	44 846 983	35 526 063

NOTE 23 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 avril 2008. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport des commissaires aux comptes
États financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2007

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de Tunisie Leasing. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2007.

Tunis, le 22 avril 2008

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR